



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2025 – 19h00 – SALLE DES MARIAGES
Commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI**

<i>Date de la convocation</i>	20/03/2025
<i>Nombre de membres en exercice</i>	29
<i>Quorum</i>	15
<i>Membres présents</i>	21
<i>Pouvoir(s)</i>	8

Présidence : Mme SANCHEZ Caroline, Maire

Secrétaire de séance : Yaël CZUPRYNA

Présents à l'appel : 21

Mme SANCHEZ Caroline - M GOEMINNE Thierry - Mme KRZYKALA Peggy (départ 19h40)- M. WOSKALO Christophe - Mme JUDE Elisabeth - M. GUENEZ Frédéric - Mme HUREZ BEAUCHAMPS Caroline - M DESOR Jean-René - Mme HOGUET Marie-José - M CZUPRYNA Yael - Mme HAMEG Sylvie – M CHEVALIER David - Mme FARINE Marie-France - M SAVARY Alain - Mme BRILLON-VERDIER Christelle - Mme BOLDO Aurélie - M VAN-MAEL Laurent - Mme CAUVIN Léa - Mme BOLOGNA Natacha - M BEAUSSART Williams - M GOULOIS Bernard – M BELFER Alain

Excusés avec pouvoir : 8

Mme KRZYKALA Peggy (pouvoir à M Woskalo)
M GIDASZEWSKI Benoît (pouvoir à M Guénez)
M SILVIN Jérôme (pouvoir à M Savary)
M DELATTRE Joel (pouvoir à M Desor)
Mme KINT Christiane (pouvoir à M Goéminne)
Mme PUMA Amandine (pouvoir à Mme Jude)
Mme BONHOMME Thérèse (pouvoir à M Belfer)
Mme DELPIERRE Marie-Claire (pouvoir à M Goulois)

Assistaient également à la séance :

Madame Caroline GALLO, Directrice Générale des Services
Mme Nathalie BRISSEZ, assistante

Délégation de signature accordée par Mme le maire à M Christophe Woskalo, par arrêté n°2025-040 en date du 26 février 2025.

Objet : Budget primitif 2025

Mme le maire rappelle à l'assemblée délibérante que le budget est voté en nomenclature M57.

Dans la nomenclature M57, un nouveau dispositif est introduit qui permet d'autoriser Mme le maire à recourir à des virements de chapitre à chapitre, dans la limite maximale de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Cette faculté ne s'applique pas aux crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Les virements de chapitre à chapitre ne peuvent pas être opérés sur des chapitres d'ordre.

Le conseil municipal sera informé de ces mouvements de crédits lors de la séance la plus proche des mouvements financiers.

L'ensemble des documents financiers relatifs à la préparation du budget primitif 2025 a été transmis à chaque membre du conseil municipal, le 20 mars 2025, après avoir été débattu en commission finances élargie à tous les conseillers, le 19 mars 2025.

Ci-jointe, la note explicative relative au budget primitif 2025.



Mme le maire propose à l'assemblée délibérante d'adopter la proposition de budget 2025.

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents ou représentés
POUR: 25 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 4 (groupe d'opposition)

- **Adopte et approuve le budget 2025, comme suit :**

SECTIONS	DEPENSES en €	RECETTES en €
Fonctionnement	8 343 029.70	8 343 029.70
Investissement	4 812 138.43	4 812 138.43

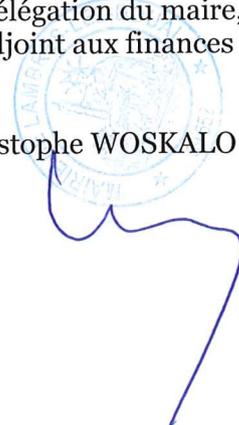
L'affectation des résultats se faisant comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	
001	187 352.66
002	745 660.70
1068	375 297.94

- **Autorise Mme le maire à procéder à des virements de chapitre à chapitre, dans les conditions reprises ci-dessus.**

Par délégation du maire,
L'adjoint aux finances

Christophe WOSKALO



*Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité et publicité réglementaire.*